Informations tirées du livre « Le District de Monthey » de Patrick Elsig *(page 242)*

LA CHAPELLE NOTRE DAME DES NEIGES (560.407/125.330)

Historique

D'après un recueil de notes historiques du milieu de XVIIe siècle, la chappelle aurait été levée en 1629, par le curé de Vionnaz, du nom de Bon, et dédiée à l'Annonciation [303]. La date étant donnée par un contemporain, elle doit être proche de la réalité, ce qui semble confirmé par la première mention écrite. C'est en effet en 1633 qu'un document la cite pour la première fois, en précisant qu'elle a été construite récemment sous l'égide du curé Mermet Bon (à Muraz de 1622 à 1633, date de sa mort), et qu'elle est dédiée à la Vierge[304]. L'acte concerne l'achat d'une parcelle de châtaigneraie en faveur de la chapelle, par Francesia (on la nommera par la suite Francisca), fille de Pierre Bon, probablement de la famille du curé fondateur[305]. Nous ne possédons guère d'autres renseignements. Nous ne connaissons par exemple les actes des visites épiscopales du XVIIe siècle que par des copies établies en 1739 qui reprennent uniquement les éléments concernant l'église paroissiale elle-même.

La visite de 1739 cite le vocable de la Vierge, sans autre précision. Celle de 1755 la mentionne comme chapelle des Sept-Douleurs. En 1766, l'évêque interdit d'y célébrer et ordonne des travaux de réfection pour la rendre décente, sous peine de la réduire à un simple oratoire. Elle est remise en état entre 1769 et 1771, selon toute vraisemblance par le maître maçon Jean DUETTO qui arrive alors à la fin du gros œuvre de la reconstruction de la cure[306]. On peut penser que l'édifice est exhaussé à cette occasion par l'ajout d'une sorte de « coupole » qui permet l'installation dans toute son ampleur du retable actuel, probablement celui que l'on est allé chercher à Sion entre 1742 et 1744[307]. On comprendrait ainsi que ce dernier soit réparé et repeint en 1775 seulement[308]. C'est à partir du début de XIXe siècle, en particulier dans les actes de visite de 1812, 1822 et 1835 que le vocable Notre-Dame des Neiges est adjoint à celui de Notre-Dame des Sept-Douleurs, puis, dès 1864, seul le premier subsiste.

La chapelle est classée MH en 1977. Elle est alors restaurée sous la direction du bureau ZIMMERMANN. Le retable est également restauré en 1977-1978, par l'atelier Walter FURRER de Brigue.

Description

La chapelle est un édifice extrêmement simple et de dimensions modestes (env. 4 x 5 m hors œuvre) (fig. 258). Seule la façade principale, vers l'est, est percée. La porte d'entrée rectangulaire en occupe le centre, avec deux petites fenêtres rectangulaires de part et d'autre et un oculus au-dessus. Une toiture à croupes couvre l'édifice et protège l'entré débordant largement du côté du mur oriental. Elle est surmontée d'un clocheton en charpente, à l'extrémité arrière du faîte.

Fig. 258. Muraz, chapelle Notre-Dame des Neiges construite vers 1629. Vue du nord. Etat en 1981. Photo Jean-Marc Biner. SBMA, Etat du Valais.

Le volume intérieur unique est voûté d'une curieuse manière qui indique probablement deux phases de construction. Les parties basses de l'édifice forment un plan rectangulaire avec, aux angles, des pilastres placés de manière oblique. On aurait attendu un voûtement d'arrêtes porté par les impostes de ces pilastres, ce qui était peut-être le cas lors de la construction, au XVIIe siècle. Actuellement, au-dessus des pilastres commencent des sortes de trompes qui permettent de passer du plan rectangulaire à un plan ovoïde, matérialisé par un cordon mouluré au niveau du voûtement. Au-dessus de ce cordon prend place une coupole allongée qui n'est pas sans rappeler une forme de voûtement en vogue au XVIIIe siècle, par exemple à la nef de la chapelle du Pont, à Monthey (1775).

Le mobilier

Le retable

Stylistiquement, le retable n'est pas celui qui ornait la chapelle lors de sa fondation vers 1629. Au contraire, sa composition ainsi que sa réalisation offrent une homogénéité stylistique qui permet de le dater du début du XVIIIe siècle. Il peut donc bien s'agir du retable transporté depuis Sion entre 1742 et 1744, réparé et repeint en 1775. Même s'il faut attendre le début du XIXe siècle pour lire dans les actes des visites le vocable de Notre-Dame des Neiges, sujet du tableau, ce dernier est bien contemporain de la réalisation du retable. La sculpture des motifs décoratifs, notamment les ailerons et le couronnement, présente une bonne maîtrise du vocabulaire ornemental. L'intégration des deux statues de saints apôtres, antérieures, ne met pas en péril l'harmonie de l'ensemble.

Fig. 259. Muraz, chapelle Notre-Dame des Neiges. Le retable du début du XVIIIe siècle. Etat en 1981. Photo Jean-Marc Biner. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 245.

Description. Retable de style baroque, début du XVIIIe siècle, statue seconde moitié du XVIIe siècle, entièrement réalisé, en bois sculpté, partiellement doré et polychromé, construit selon un schéma tripartite à étage unique, terminé par un important couronnement (fig. 259). Sur un haut socle s'élève le registre principal composé d'un espace central, saillant, qui reçoit le tableau, flanqué de deux colonnes torses sur piédestal. Les espaces latéraux contiennent les niches peu profondes qui accueillent les statues des saints apôtres Pierre (h. 52,5 cm) à gauche et Paul (h. 50,5 cm) à droite,

portées par des consoles à tête d'ange. Ces deux statues, antérieures au retable, sont à rapprocher d'une statue de saint Jean-Baptiste, aujourd'hui en mains privées, et proviendraient ainsi, comme cette dernière, de l'église de Muraz. Lors de la restauration de 1978, les statues ont été légèrement modifiées. Les doigts de la main droite de saint Pierre ont été complétés, une grande clef remplace les deux petites qu'il tenait dans cette même main, son auréole a été supprimée. L'épée de saint Paul a été entièrement refaite[309]. Les ailerons en ajour, constitués de grandes feuilles d'acanthe, s'élèvent depuis la table de l'autel jusqu'à l'entablement à décrochements. L'important couronnement est constitué au centre d'un tableau ovale représentant Dieu le Père et la colombe du Saint-Esprit entouré d'un motif d'acanthe réparti en volutes entrantes et sortantes et s'enroulant autour d'un cordon de feuilles vertes.

Le tableau, anonyme, est peint à l'huile sur toile, de format rectangulaire (104 x 67,5 cm) avec partie supérieure en plein cintre. Il représente au registre inférieur le pape Libère tenant la maquette de la basilique Sainte-Marie des Neiges, aujourd'hui Sainte-Marie-Majeure, qu'il fonda d'après un plan tracé dans la neige tombée la nuit du 4 au 5 août 356 à Rome. A ses peids est posé sur un coussin un livre ouvert, en élément éponyme. Dans le fond, au-delà d'une colonne sur haute base, s'élève une montagne enneigée. Au registre supérieur, entourée d'angelots, apparaît la Vierge à l'Enfant. Sur la gauche, un ange retient le plan d'un rideau.

Romaine Syburra-Bertelletto